

ORTIF CREATION DE COMPTE

Création de compte par l'utilisateur



Attention, ORTIF n'est accessible que sur Firefox et Chrome, l'utilisation d'Internet Explorer avec ORTIF n'est pas fonctionnelle.



1) Créer son compte sur le portail des professionnel de santé et valider son adresse mail

Cliquez [ICI](#) pour accéder au formulaire de création de compte ORTIF

Compléter le formulaire puis cliquez sur « enregistrer »

Inscription

Tous les champs de ce formulaire avec * sont obligatoires.

Titre *
 Nom *
 Prénom *
 Email *
 Confirmer l'email *

Choix de l'identifiant et du mot de passe

Identifiant *
 Mot de passe *
 Confirmer le mot de passe *
 Entrez le code ci-contre [?] * 

* J'accepte les Conditions d'utilisation du Portail.

[Annuler](#)

[Enregistrer](#)

[Mentions légales](#) / [Contacts](#)

NB : pour les utilisateurs de l'AP-HP il vous est demandé d'utiliser votre identifiant AP-HP comme identifiant ORTIF



Attention ! Votre mot de passe doit être composé de 8 caractères minimum avec Majuscules, minuscules et chiffres.

Le portail des professionnels de santé vous informe que votre inscription s'est déroulée avec succès → **FERMER CETTE FENETRE.**

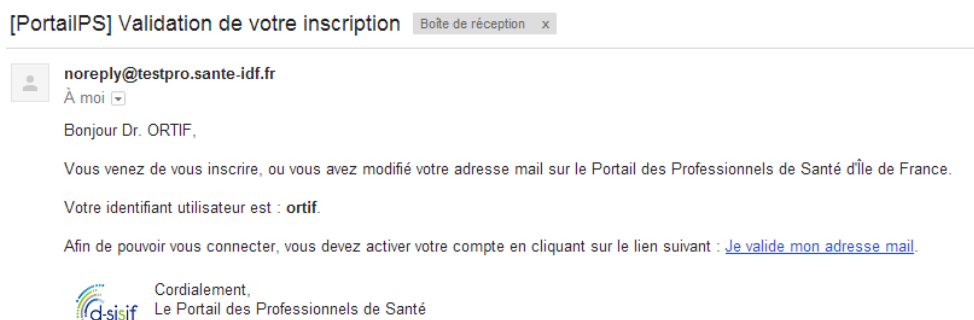
Inscription

Votre inscription au Portail PS s'est déroulée avec succès. Un email de confirmation vous a été envoyé afin que vous puissiez valider votre inscription. Merci de cliquer sur le lien contenu dans le mail pour finir votre inscription.

[Retour à l'accueil](#)

[Mentions légales](#) / [Contacts](#)

Pour finaliser la création de votre compte, vous devez maintenant confirmer votre adresse mail. Retrouvez le mail de validation de votre inscription dans votre boîte mail puis cliquez sur « je valide mon adresse mail »




Le portail des professionnels de santé vous informe que votre mail a été validé → **FERMER CETTE FENETRE.**

Validation de l'email

Votre mail a été validé. Vous pouvez maintenant accéder au portail.

[Retour au portail](#)



Vous êtes perdus ?

Vous avez cliqué sur « retour à l'accueil » et vous vous êtes retrouvés sur la page ci-contre ? Fermer cette page et continuer à suivre la procédure de création de compte

Portail de l'Espace Numérique Régional de Santé

"La porte d'entrée des Professionnels de Santé vers les services sanitaires et médicaux-sociaux de SESAN"

Login / Mdp
Carte CPS
Code Ephémère

AUTHENTIFICATION PAR IDENTIFIANTS

Identifiant

Mot de passe

[Pas de compte ?](#)

[Mot de passe oublié ?](#)

[Valider](#)

2) Activer son compte ORTIF

Connectez-vous à ORTIF via l'adresse www.acces.ortif.fr ou en cliquant sur l'image ci-dessous



Vous êtes redirigés vers le portail ORTIF. Pour obtenir des droits d'accès à l'application, contactez votre administrateur (le référent métier ORTIF de votre service ou la Direction des Systèmes d'information de votre établissement).

ortif Bienvenue sur le Portail Ortif

Votre compte n'est pas encore activé sur ORTIF. Veuillez contacter votre administrateur.

[Accès Page Support](#)

Ortif v1.4.4.5 © 2013-2017

3) Retrouver son administrateur pour qu'il active le compte ORTIF

Vous devez maintenant contacter votre administrateur.

Vous pouvez retrouver le nom de votre administrateur sur la page support Ortif, à l'adresse <http://support.ortif.fr> :

1. Sélectionnez l'onglet « Recherche »
2. Puis « Administrateur »
3. Renseignez ensuite le nom de votre établissement
4. Cliquez sur le bouton « Rechercher »

La liste des administrateurs de votre établissement apparaît, contactez l'un d'entre eux pour activer votre compte ORTIF

Etablissement ▲	Titre	Profils	Nom ▲	Prenom ▲
APHM HOPIT...	Admin GCS	Administrateur fo...	GCS	Admin

Affichage de 1 à 1 sur 1 données. ◀ Précédente Suivante ▶

NB : Lors de votre première connexion après que votre compte soit habilité par votre administrateur, vous devez confirmer votre adresse mail et votre numéro de téléphone (ces éléments vous permettrons de vous connecter si le portail de l'ENRS dysfonctionne).

Ortif V1.0.0 - © 2013

En cas de difficultés, vous pouvez contacter l'assistance ORTIF au 01 74 88 05 90.